



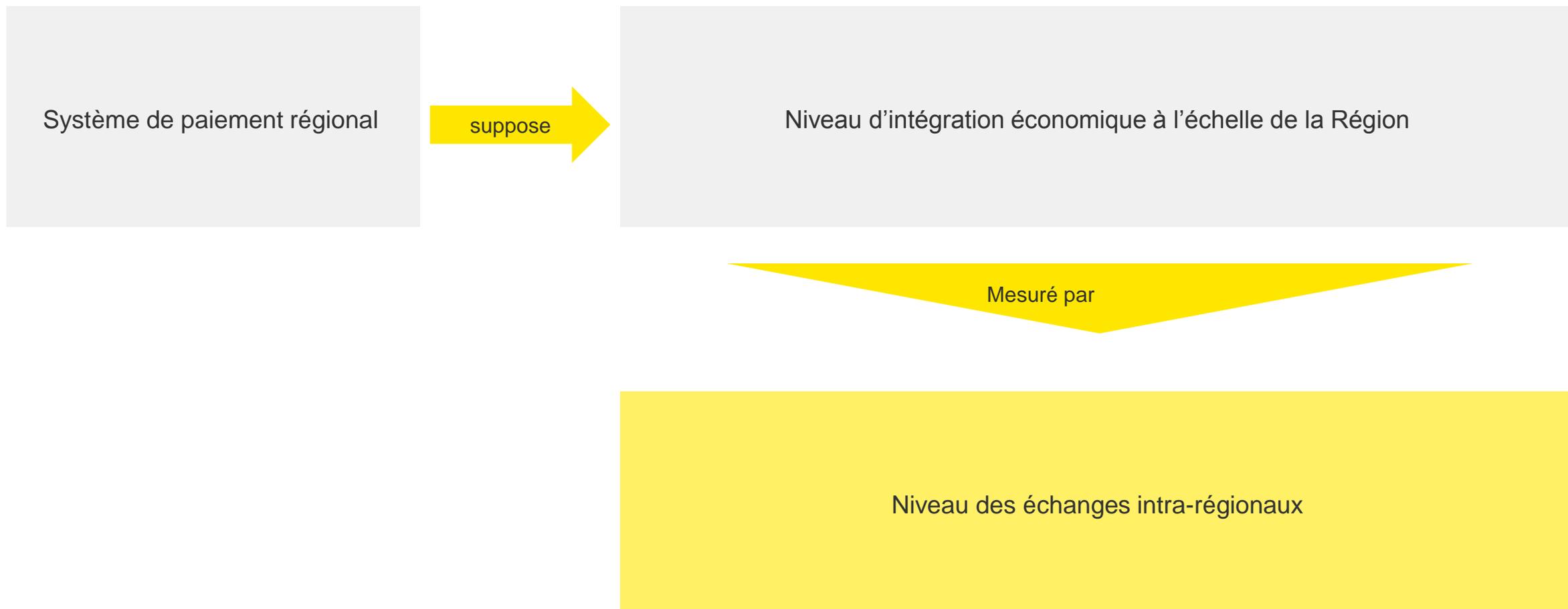
Enjeux et prérequis pour la mise en place d'un système de paiement dans la région du Maghreb

Noureddine Hajji
Managing Partner,
EY Tunisie

17 Avril 2017

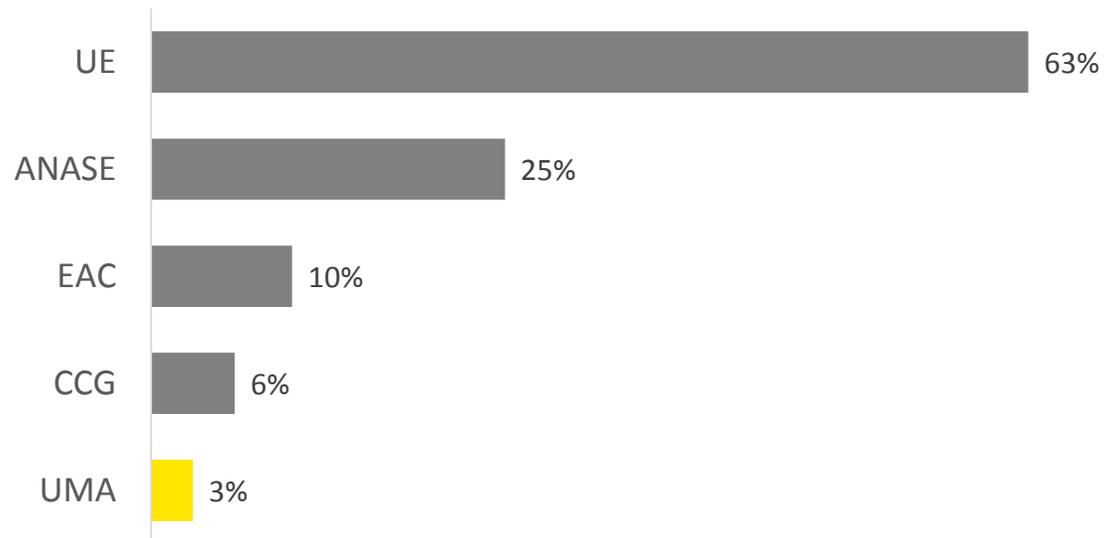
1

Le niveau d'intégration au sein des blocs régionaux se reflète dans le niveau des échanges intra-régionaux

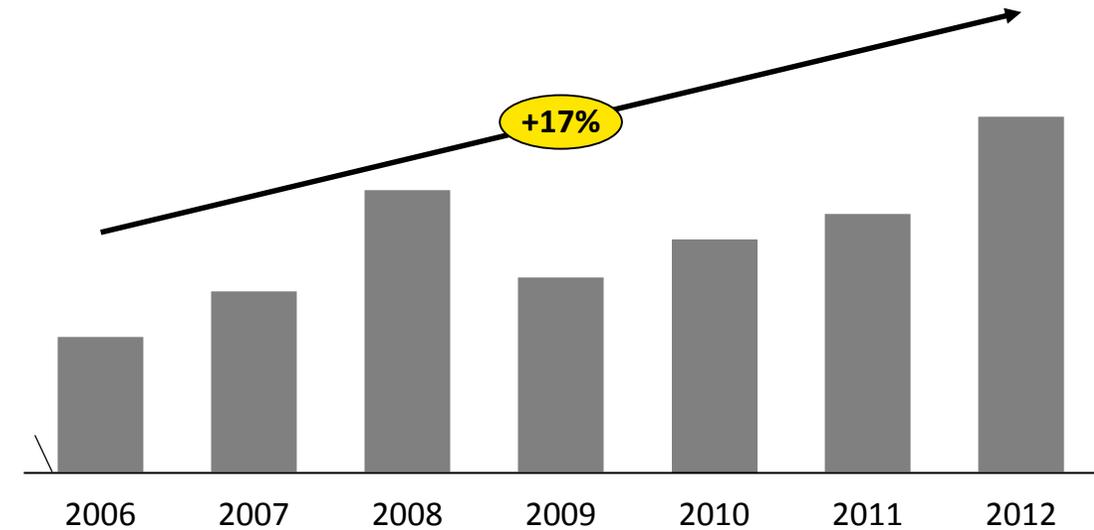


Le niveau des échanges intra-maghrébins reste très faible

Volume des échanges intra régionaux



Évolution du volume des échanges intra-Maghrébin

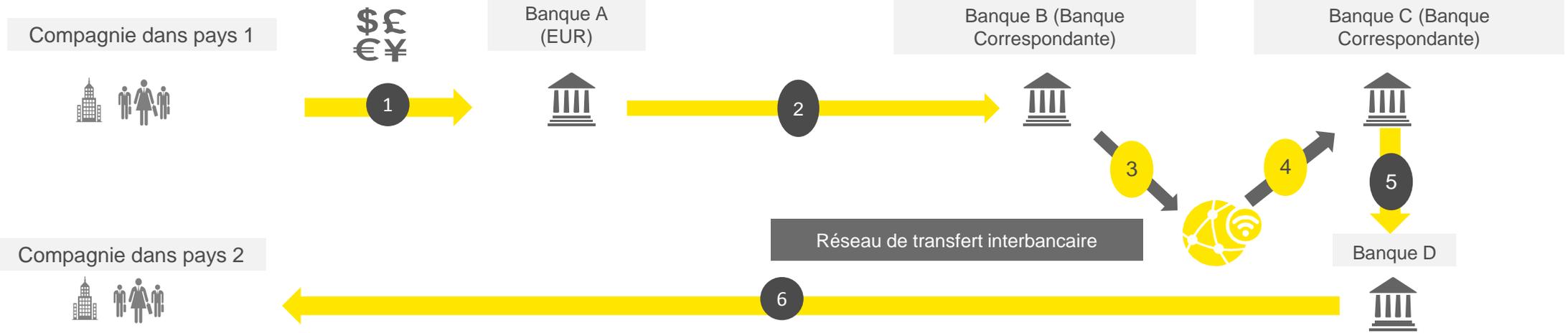


- ▶ Un système de paiement régional, Catalyseur de l'intégration régionale?
- ▶ Un système de paiement régional peut-il fonctionner sans monnaie unique /parité fixe?

Le système de paiement transfrontalier au niveau de l'UM est lourd et inefficace

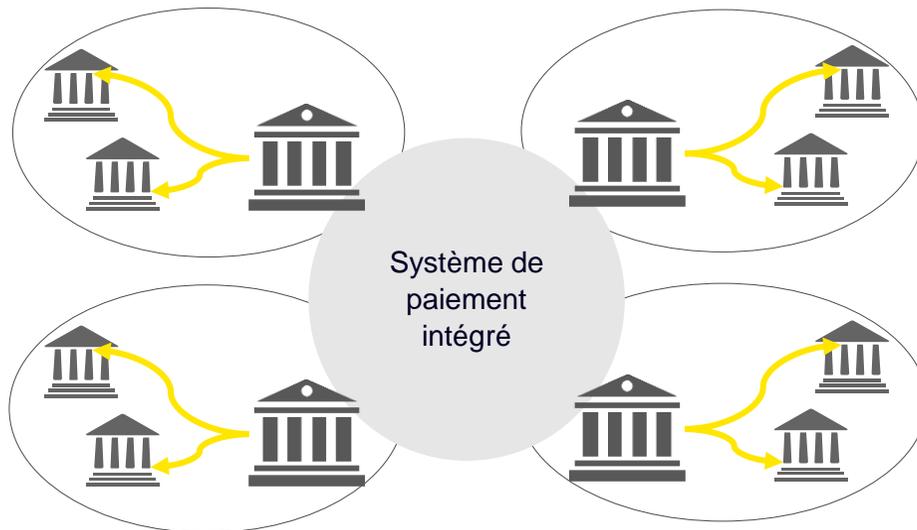
Processus existant de transfert de fonds entre les entreprises maghrébines

Transfert B to B



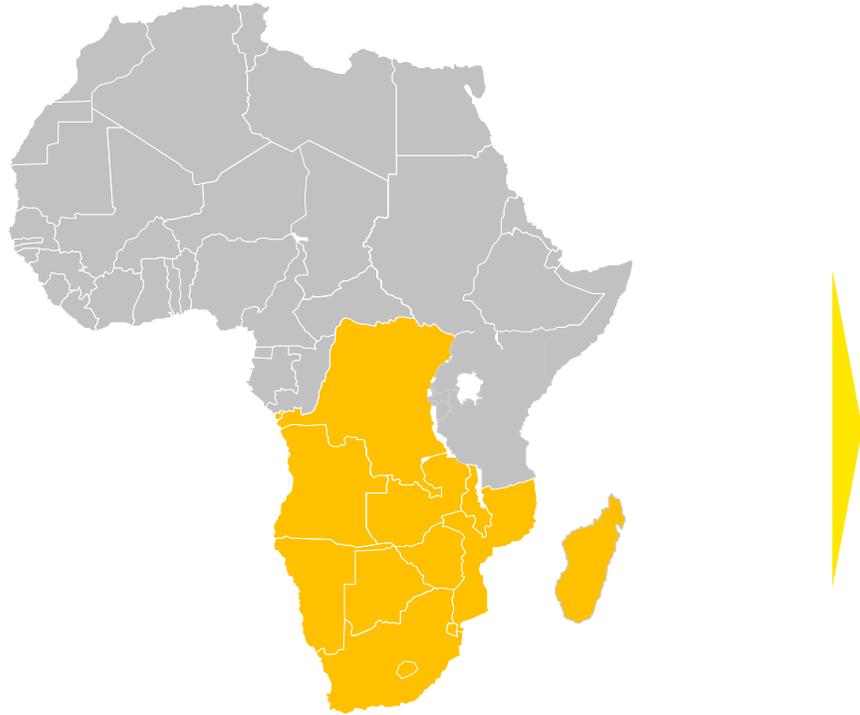
Système de paiement intégré

-  RTGS national
-  Banque participante



Source : Swift

- ▶ Un système de paiement intégré consiste à harmoniser les systèmes de paiement nationaux existants qui doivent être impérativement des RTGS (Real-Time Gross Settlement)
- ▶ 4 pays de l'UM seulement ont des RTGS, condition sine qua non pour la mise en place d'un système de paiement intégré



SADC: Communauté de développement de l'Afrique Australe

Bloc régional avec monnaie de référence convertible (ZAR)

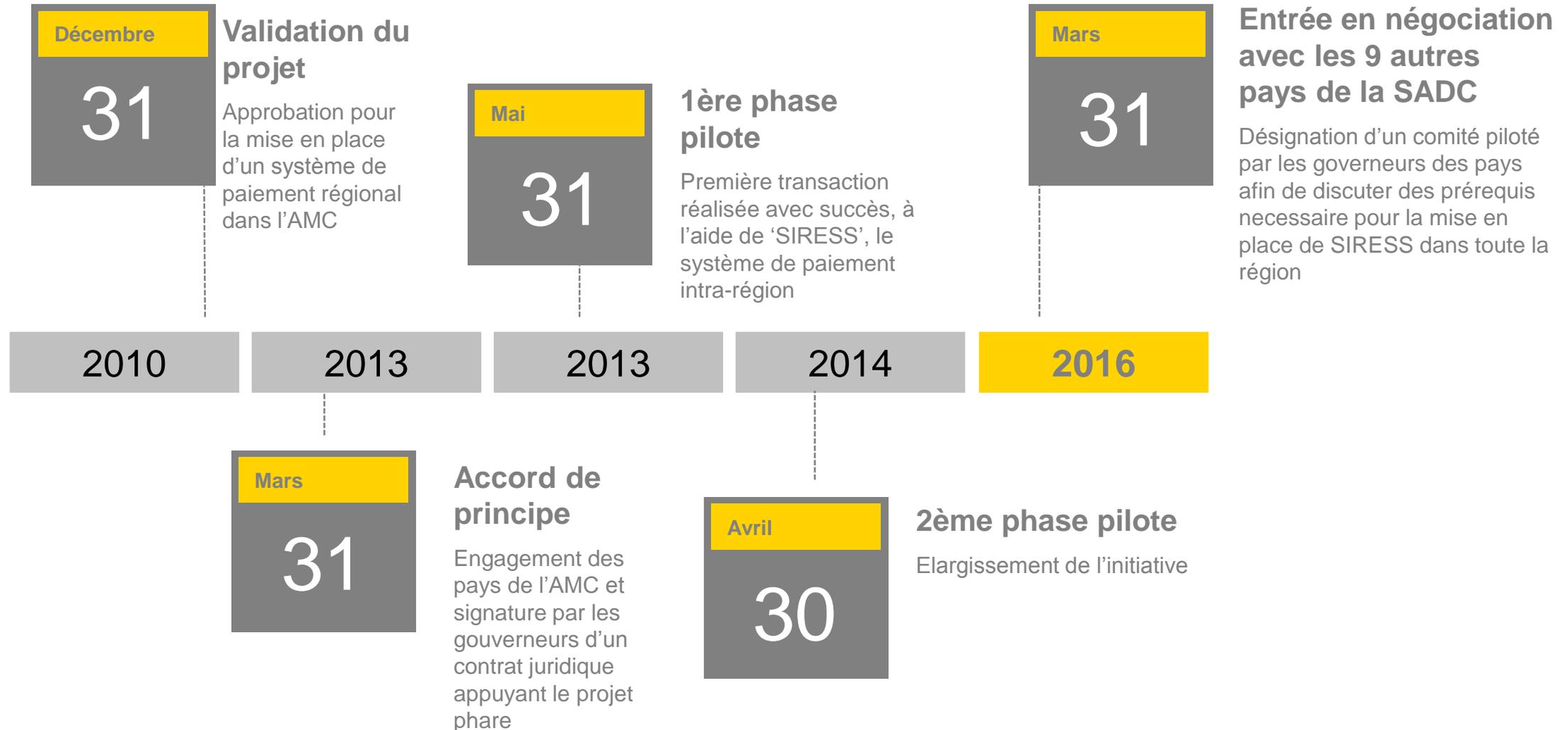
South-African Development community

- ▶ La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique australe
- ▶ Le 17 août 1992, elle a été créée lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement
- ▶ Les dix États fondateurs sont : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe
- ▶ Le total des membres est passé à quinze avec les adhésions de : Afrique du Sud, Île Maurice, République Démocratique du Congo, Madagascar et Seychelles
- ▶ Au sein de la SADC, il existe une aire monétaire commune composée de L'Afrique du Sud, la Namibie, le Lesotho, Swaziland et le Botswana. Bien que tous ces pays émettent leurs propres devises, le Rand Sud-Africain est utilisé comme monnaie de référence ; il circule librement et il est échangé au pair

Système de paiement intégré SIRESS

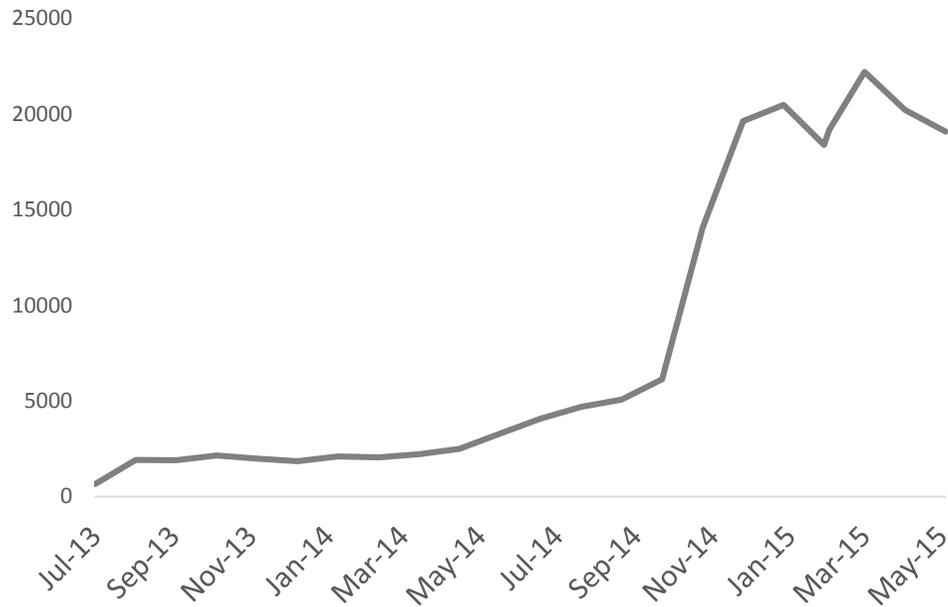
- ▶ La SADC a développé un système de paiement intégré entre tous les pays membres. Il s'agit du « SADC Integrated Regional Electronic Settlement System »
- ▶ Actuellement, 79 banques incluant des banques centrales adhèrent à SIRESS

Implémentation sur 3 ans, avec la réalisation de deux tests pilotes mis en place au niveaux des pays de l'Aire Monétaire Commune (AMC)

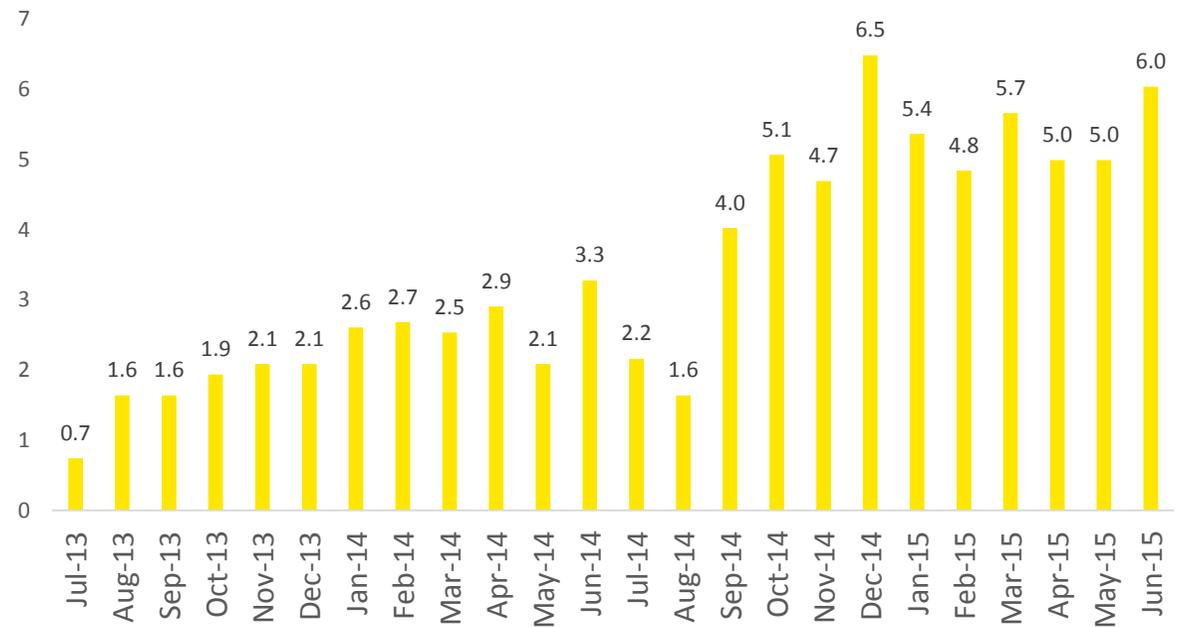


Depuis le lancement du système de paiement SIRESS, le volume des transactions a considérablement augmenté

Nombre des transactions sur SIRESS



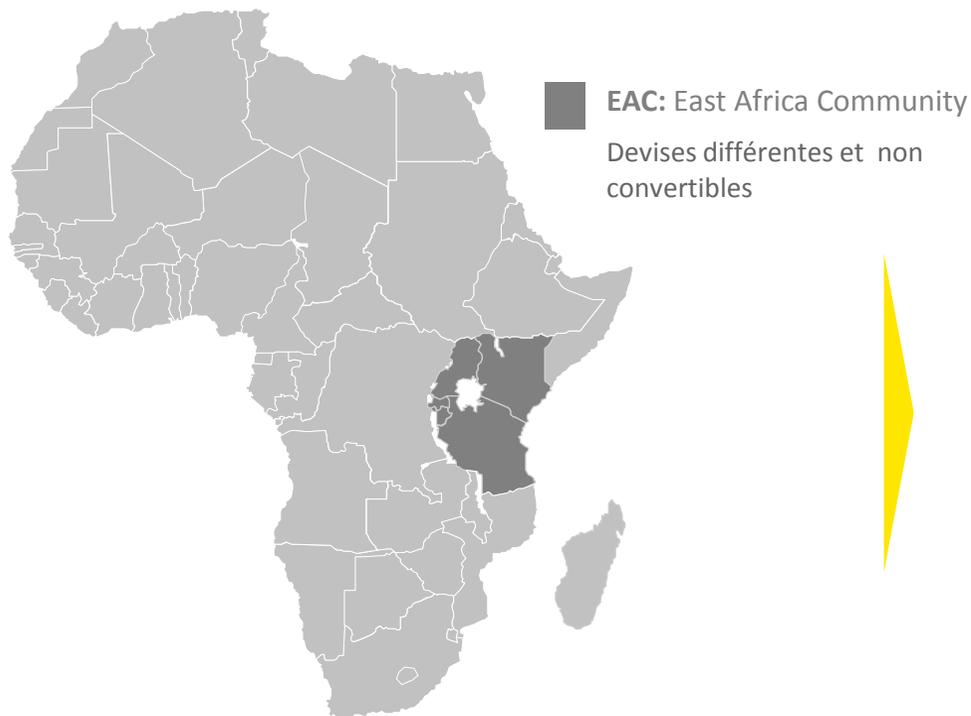
Volume des transactions sur SIRESS en (Bn\$)



- ▶ Nombre de transactions : de 653 en juillet 2013 à plus de 22 000 en mai 2015
- ▶ Volume : de 700 millions USD en juillet 2013 à 6 milliards USD en juin 2015
- ▶ En avril 2015, les paiements cumulés ont atteint 149 milliards USD

Le système de paiement SIRESS véritable catalyseur du développement des échanges intra régionaux

L'expérience de la Communauté de l'Afrique de l'Est est un bon benchmark



Communauté des pays de l'Afrique de l'Est (EAC)

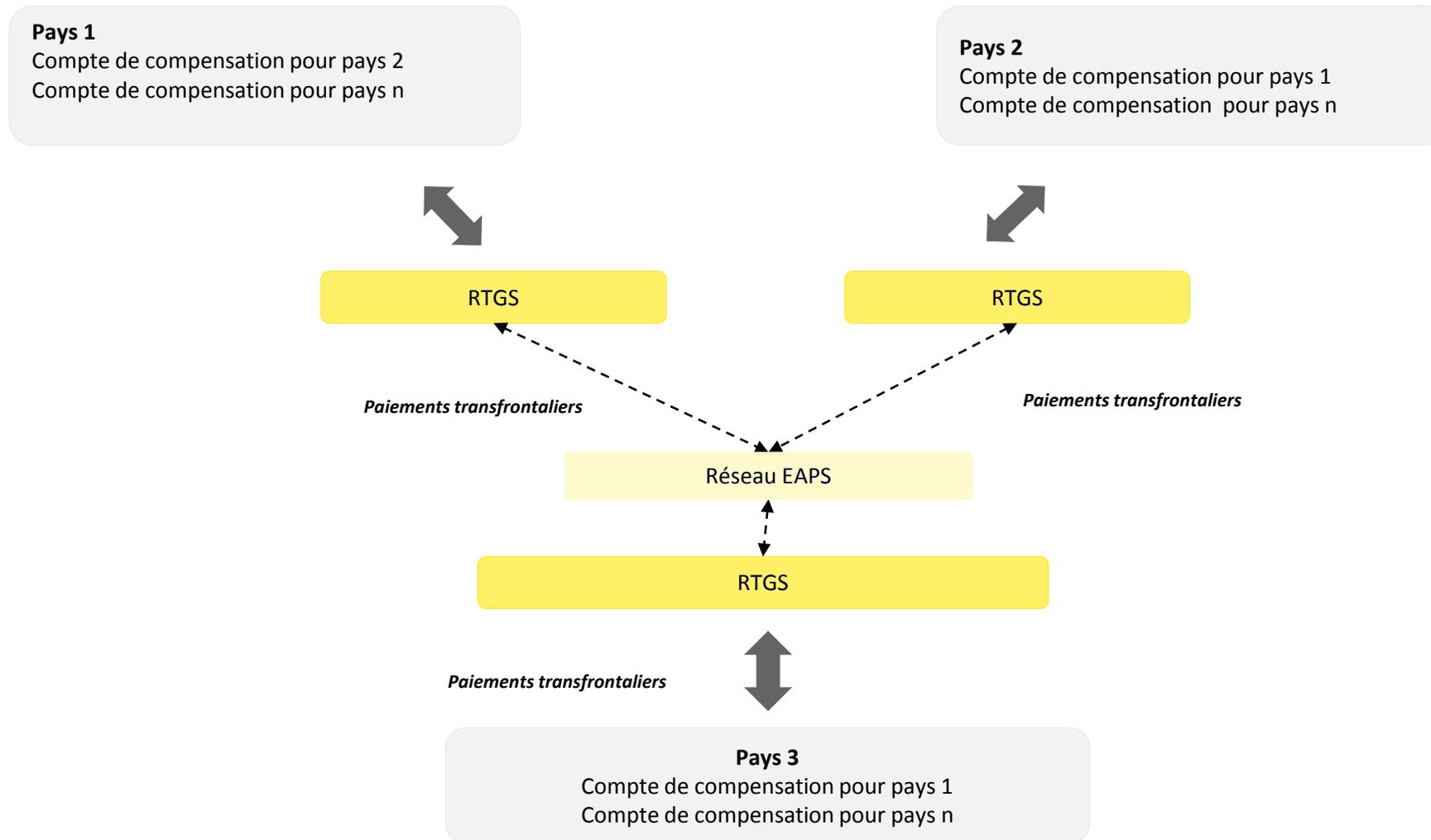
- ▶ L'EAC est actuellement composé de 6 pays : Burundi, Kenya, Rwanda, Sud Soudan, Tanzanie, Uganda. Les pays possèdent des devises différentes et non convertibles
- ▶ Le traité EAC a été signé le 30 novembre 1999 après sa ratification par les trois États partenaires originaux - le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.
- ▶ La République du Rwanda et la République du Burundi ont adhéré au Traité EAC le 18 juin 2007
- ▶ En ce moment, le processus d'intégration régionale est en plein essor, comme en témoignent les progrès encourageants de l'Union douanière d'Afrique de l'Est, l'établissement du Marché commun en 2010

Système de paiement intégré EAPS

- ▶ En novembre 2013, les pays membres de l'EAC ont créé un système de paiement transfrontalier Est-Africain (EAPS)
- ▶ La communauté des pays de l'Afrique de l'Est EAC envisage l'introduction d'une monnaie unique en 2024

Système de paiement intégré avec des monnaies différentes et non convertibles

Modèle du système de paiement régional EAPS



Un système de paiement régional à l'échelle de l'UM... Que des avantages !



Réduction du risque de change

- Compensation des transactions en des monnaies locales



Réduction des coûts

- Les frais de transaction sur la plateforme EAPS sont fixés à \$3.8/transaction



Réduction des délais

- Le temps d'exécution des paiements est estimé à moins d'une heure



Développement du commerce intra régional

- Accroître les échanges commerciaux



Renforcement au niveau d'intégration des politiques

- Susciter l'harmonisation et Intégration des Politiques monétaires



Système adapté au commerce intra régional uniquement

- Un système de paiement transfrontalier interbancaire répondant seulement aux besoins du commerce intra-région

... Mais des prérequis sont nécessaires



Volonté politique

- Adhérer aux objectifs de l'intégration régionale
- Fixer des calendriers réalistes pour la mise en place des réformes, des institutions régionales et du système de paiement régional
- Assurer l'indépendance de ces institutions régionales



Intégration des infrastructures des marchés financiers

- Soutenir l'intégration et la mise à niveau du système de paiement brut en temps réel (RTGS)
- Automatiser les systèmes de compensation des pays qui ne l'ont pas déjà fait
- Mettre à niveau les dispositifs de continuité opérationnelle et de reprise après sinistre des systèmes de paiement dans la région



Harmonisation des lois et réglementations financières

- Adopter des dispositifs de "Défaut de règlements" communs
- Adopter un format de supervision des systèmes de paiement en ligne avec les recommandations de la Banque des Règlements Internationaux (CPSIPS)
- Proposer un projet de législation sur le système de paiement régional

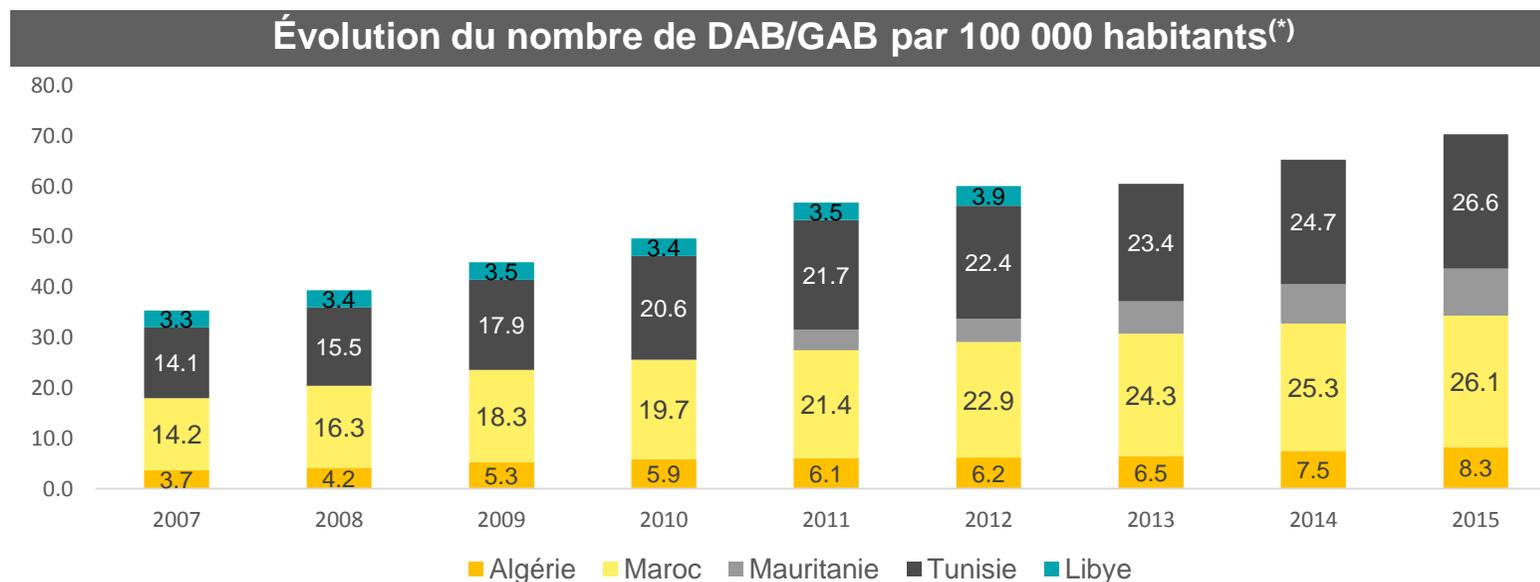


Développement des compétences

- Soutenir la formation et l'amélioration des compétences pour renforcer la capacité des Banques Centrales nationales et les autres parties prenantes dans la manipulation du système de paiement intégré
- Renforcer la formation des juges et des huissiers de justice au niveau de l'UM en support législatif requis pour les systèmes de paiement
- Soutenir les échanges d'expertise et d'expérience entre les Banques Centrales de la région en vue de faciliter la supervision et développer l'intégration

Le développement de la monétique au niveau de l'UM semble être réalisable et même une nécessité

- Les expériences de la SADC et de l'EAC prouvent que le développement d'un système de paiement intégré est réalisable dans un contexte de pays ayant différentes devises non convertibles à travers la mise en place d'un système RTGS harmonisé et l'adaptation des réglementations en vigueur.
- En dépit d'absence de benchmark d'utilisation de la monétique dans ce contexte, nous pensons qu'il est possible d'adapter (ou d'étendre) le système de paiement intégré à la monétique (Carte interbancaire Maghrébine).



(*) Absence de données pour la Libye depuis 2013

<http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=indicateurs-du-d%C3%A9veloppement-dans-le-monde&Type=TABLE&preview=on>

Merci pour votre attention

